

Oralités et musées



À quand une vraie place des musiques de traditions populaires dans les musées ? Voilà la question qui a incité l'équipe de l'O.P.C.I.⁽¹⁾, dont la plupart sont des collecteurs de longue date, à proposer à l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France⁽²⁾ à réfléchir à la place de la culture orale au musée, pour les troisièmes journées d'étude annuelles de l'Office. Les temps changent : l'AGCCPF a répondu avec enthousiasme à la proposition et a coorganisé ces rencontres avec nous.

Si les musiques trad' sont si variées, c'est qu'elles se sont nourries au fil des siècles d'histoires multiples liées aux cultures orales de divers milieux sociaux, à la géographie économique locale, aux aléas historiques, aux échanges avec les com-

munautés qui s'installent... Préserver et refléter ces multiples apports culturels est un des rôles des musées. En le faisant, ils éclairent notre compréhension de ces musiques.

Pour renouveler le regard sur ces questions complexes, j'ai (Michel Collet, NDLR) confié la difficile tâche de résumer les nombreux échanges des journées de Trélazé (21/23 mars) à deux jeunes doctorantes en ethnomusicologie à l'Université Paris-Sorbonne : Paola Luna et Angeline Yégnan, qui viennent de rejoindre le conseil d'administration de l'O.P.C.I. Laissons-leur la parole :

« Il est difficile de résumer trois journées denses en quelques paragraphes. Aussi, voici mis en exergue quelques points développés par les conservateurs invités — particulièrement ceux ayant un lien avec les traditions orales — choisis parmi les quatre thématiques développées dans le programme.

• **Quand la parole vient aux objets :** la préoccupation de sortir les objets inventoriés dans les musées du mutisme dans lequel ils sont enfermés en s'appuyant sur l'oralité est relativement nouvelle. Faire parler les objets, explique Laure Moreau-Gilbert (écomusée ceux de la Barre de Monts, dans le Marais breton-vendéen), revient à valoriser la mémoire orale collective, celle de ceux qui les ont fabriqués ou qui leur ont donné vie en les utilisant. Cela implique de concevoir de nouvelles façons de dialoguer avec la population locale, à travers la collecte de savoir oral, dans le but de la reconquérir et de lui permettre de se reconnaître dans le musée. C'est d'autant plus important que la population actuelle n'est plus la même que celle, issue du monde paysan, qui a confié ces objets à l'écomusée voilà quelques décennies. Mais parfois, les limites entre légende et réalité sont ténues : ainsi, expliquent Sophie Lessard et Emilie Drouyer (écomusée de l'île d'Oléron), certains objets

emblématiques de leur musée ont perdu leur histoire, et le bouche à oreille en donne des versions certifiées... mais différentes ! Bruno Jacomy (Musée des confluences de Lyon) remarque pour sa part qu'on doit repenser l'organisation des collections. Car avec l'audiovisuel, le public a un temps obligé d'attention aux documents, alors qu'il peut examiner autant qu'il le veut les objets exposés.

• **Valoriser de nouveaux types de patrimoines :** autre angle d'approche avec les patrimoines induits par la prise en compte du contenu des documents audiovisuels. Un bel exemple en est donné par Bertrand Cousin (Musée des Arts et Métiers, Cnam Paris), à travers l'exposition sur l'histoire de la radio qui a eu lieu en 2012, présentée du double point de vue technique et sociologique. Jérôme Guibert (Sorbonne Nouvelle, Univ. Paris 3) a quant à lui fait allusion au colloque "Rock in musées", qui s'est tenu en novembre 2012 à la Cité de la Musique. Il a regretté que bien des conservateurs de musées considèrent les musiques populaires comme des musiques « de masses », donc non « dignes des chercheurs sérieux » ! Une exception, toutefois : le beau Musée des musiques populaires de Montluçon, qui inclut les courants musicaux apparus au cours du vingtième siècle.

Autre expérience intéressante, la "collection des récits de soi" présentée par Hélène du Mazaubrun du Musée national de l'histoire de l'immigration. Une "galerie des dons par courriel" y a été créée⁽³⁾. Et chacun est invité à donner au musée un objet qui matérialise son "don de sa parole". Celle-ci est au cœur de la démarche muséographique : pour preuve, le numéro d'inventaire de l'objet n'est qu'un dérivé de celui du témoignage oral.

Françoise Mousset-Pinard (direction du patrimoine de la région Pays de la Loire) conforte cette approche nouvelle en relatant les réflexions en cours afin que l'inventaire du patrimoine, qui depuis 2007 est

du ressort des Conseils Régionaux et non plus de l'État, prenne en compte également le patrimoine culturel immatériel.

• **Des outils numériques qui deviennent un nouvel espace muséographique :** grâce aux outils numériques s'ouvrent de nouveaux espaces muséographiques qui étaient encore récemment inconcevables. Sophie Lecomte (service Patrimoine de Concarneau) a présenté un aspect de l'opération "Mémoires en chantier" (menée avec l'O.P.C.I.), qui enrichit le métier des guides du patrimoine de la ville, en les associant étroitement à la collecte des mémoires et à leur valorisation via un circuit de QR codes consultables sur téléphone portable : les guides ne sont plus seulement des transmetteurs de connaissances mais aussi des médiateurs mettant en valeur les témoignages de la population, directement ou via des vidéoclips, une base de données, etc. Autre exemple, présenté par Dominique Bécot (ville de Blain, Loire-Atlantique) : le "musée numérique" consacré à la Seconde Guerre mondiale dans la commune, un concept inventé par EthnoDoc, le centre de ressources installé au Perrier en Vendée et l'Université de Nantes, consistant en un site organisé tout à la fois comme une exposition (avec ses photos, son parcours), un outil audiovisuel (témoignages oraux, filmés, diaporama, etc.), une base de données (les "réserves" du musée) et un musée classique (de par sa conception scientifique et muséographique) bien que n'étant (éventuellement) pas lié à un bâtiment⁽⁴⁾.

• La mémoire collective peut-elle être considérée en elle-même comme un "nouveau" patrimoine ? Christophe Vital (conservateur des musées de Vendée et président de l'AGCCPF) compare deux notions : celle de musée et celle d'oralité. Selon lui, la notion de musée implique la relation temporelle à la réalité, l'exigence de transmettre aux générations à venir, le rapport au témoin matériel ; celle d'oralité implique d'inclure une relation très dynamique avec le public, une notion récente dans le métier de conservateur. Yann Leborgne (chargé de mission à l'O.P.C.I.) évoque quant à lui l'enquête qu'il a menée sur la mémoire ouvrière de la manufacture d'allumette de Trélazé. Il remarque qu'un musée



Jean-Pierre Bertrand (à gauche) et Christophe Vital, les présidents des deux associations coorganisatrices : l'O.P.C.I. et l'AGCCPF.

doit aujourd'hui assurer, entre autres, la transmission des faits de société dont le souvenir perdurait auparavant dans les milieux sociaux concernés, souvent disparus aujourd'hui.

Que retenir de ces journées ? Les conservateurs présents, unanimes, espèrent qu'une plus grande place sera donnée à l'oralité. Mais le chemin est encore long. Et certains gagneraient à se plonger dans le magnifique texte de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI⁽⁵⁾, afin d'éviter quelques ambiguïtés dans l'utilisation des notions de patrimoine immatériel et matériel. "Notre" musique entrera-t-elle un jour dans les musées ? Celle que l'on aime : bien vivante, portée par des détenteurs de toutes générations ! Patience... En attendant, c'est l'oralité qui y entre peu à peu. Pour en savoir plus, attendez cet automne la parution du numéro spécial de la revue *Musée et collection publique de France* entièrement consacré à ces journées "Oralité et musées", préparé en commun par l'association des conservateurs et l'O.P.C.I. »

Paola Luna et Angeline Yégnon ■

(1) : Office du patrimoine culturel immatériel, 06 34 96 03 13.
Site : www.opci-asso.fr — opci-asso@orange.fr

(2) : AGCCPF, 6 avenue du Mahatma Gandhi, 75116 Paris. Tél. : 01 44 17 60 90 — www.agccpf.com

(3) : www.histoire-immigration.fr/musee/la-galerie-des-dons

(4) : Blain, www.musee-numerique.com/blain/

(5) : convention signée en 2003, ratifiée par la France en 2006. www.unesco.org/culture/ich



"Les Ardoisières"

À Trélazé, îlot industriel dans la campagne angevine, jusque vers 1980 les hommes travaillaient aux ardoisières et les femmes étaient ouvrières à la manufacture d'allumettes. "Les Ardoisières" est une évocation musicale et poétique du monde des ardoisiers qui a été présentée au théâtre de Trélazé le 21 mars par une douzaine de chanteurs et musiciens. Réalisée par les associations Ellébore et D'ailleurs c'est d'ici⁽¹⁾ sous la direction artistique de Miquèu Montanaro, cette création collective égrène compositions contemporaines, chants militants, complaintes évoquant grèves et tragédies, chants de fendeurs, rouliers, mineurs, etc., recueillis à Trélazé auprès d'Angevins ou bien de migrants bas-bretons, de réfugiés politiques espagnols ou italiens, de polonais... Clin d'œil émouvant au thème des journées, c'est un objet imprévu qui a suscité l'idée du spectacle : un jour, dans un grenier a été trouvé un 78 tours où figurait un discours enregistré en 1931, fait dans le cadre des Jeunesses socialistes des Ardoisiers de Trélazé. L'orateur commence par « Allô : l'an 2000 ? » et rêve de ce que seront ces années lointaines...

Michel Collet

(1) : Association D'ailleurs c'est d'ici, CD du spectacle + DVD documentaire sur les ardoisières en Anjou + livret 35 pages, 20 € (+ 4 € de port). Site : dailleurscestdici.org — dailleurs@wanadoo.fr